

AVIS N° 2024/07/04-01

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 04 juillet 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président de l'Université d'Aix-Marseille, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-Président Recherche,

Vu l'article 712-6-1-II du code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu le compte rendu du conseil de l'école doctorale 353 (Sciences pour l'ingénieur),

Approbation de la demande de rattachement du laboratoire LABI2TEC
à l'école doctorale 353 (Sciences pour l'ingénieur)

Le laboratoire de recherche des Infrastructures Intelligentes et des Technologies de l'Environnement Connecté, LabI2TEC fait partie de l'Institut Supérieur du Bâtiment et des Travaux Publics (ISBATP), école d'ingénieurs de spécialisation dans le génie civil et le bâtiment. Cette école forme des étudiants de niveau BAC+2 à BAC +6 aux métiers du numérique et du tertiaire.

Le laboratoire aborde deux axes de recherche : la modélisation environnementale du BTP, la modélisation et le pilotage intelligent des flux énergétiques.

Le laboratoire LABI2TEC compte deux enseignants-chercheurs HDR, cinq docteurs, trois doctorants et deux stagiaires.

La demande de rattachement du LABI2TEC à l'ED 353 (Sciences pour l'ingénieur) permettra d'accompagner le laboratoire LABI2TEC dans diverses activités tel que l'encadrement de doctorants.

La Commission de la Recherche émet un avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés à la demande de rattachement du laboratoire LABI2TEC à l'école doctorale 353.

Cet avis est émis à l'unanimité :

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents ou représentés : 33

Fait à Marseille, le 04 juillet 2024,



Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH